

La Demeure Historique et la Fondation du patrimoine s'associent pour renforcer la découverte, la promotion et l'entretien du patrimoine français



© Olivier de Lorgeril et Guillaume Poitrinal dans les locaux de la Demeure Historique lors de la signature du partenariat.

La Demeure Historique et la Fondation du patrimoine annoncent la signature d'un partenariat destiné à renforcer leurs actions communes en faveur de la connaissance, de la valorisation et de la préservation du patrimoine français, avec une attention particulière portée aux monuments historiques privés.

La Fondation du patrimoine a pour ambition d'encourager le public à visiter les sites patrimoniaux français et de valoriser les monuments historiques moins connus de nos régions. Pour cela, elle s'est rapprochée de la Demeure Historique, association nationale reconnue d'utilité publique, qui rassemble près de 3000 propriétaires-gestionnaires de monuments et jardins historiques privés, afin de créer une carte d'abonnement pour découvrir nos trésors culturels, le **Pass Patrimoine**. Cette initiative, dont la Demeure Historique est le **partenaire-initial**, ouvre les portes du patrimoine à tous les Français.

Cette collaboration s'intègre aujourd'hui dans le cadre d'un **partenariat plus global**, comprenant plusieurs actions, toutes fondées sur notre **complémentarité dans le champ du patrimoine** :

- la Fondation du patrimoine comme puissant collecteur financier, notamment au service des monuments historiques publics et de bâtiments privés non protégés,
- la Demeure Historique, qui représente et accompagne les propriétaires-gestionnaires privés de monuments historiques.

À travers ce partenariat, les deux acteurs souhaitent unir leurs expertises et leurs réseaux pour mieux faire connaître la richesse et la diversité du patrimoine français, sensibiliser le public à sa préservation et contribuer à la pérennité des lieux patrimoniaux privés qui participent pleinement à l'identité et à l'attractivité des territoires.

« Ce partenariat important entre la Demeure Historique et la Fondation du patrimoine se fonde sur l'indispensable complémentarité de nos deux entités au service du patrimoine. Il fait des propriétaires de monuments historiques privés, représentés par la Demeure Historique, des acteurs toujours plus reconnus dans la valorisation et la transmission de notre patrimoine architectural et paysagé. »

Olivier de Lorgeril, président de la Demeure Historique

« Depuis 30 ans, la Fondation du patrimoine est le premier partenaire des propriétaires privés et publics de patrimoine. Aujourd'hui, elle écrit une nouvelle page de cette histoire commune. Avec le Pass Patrimoine, les adhérents de la Fondation du patrimoine vont promouvoir une grande communauté des amoureux du patrimoine. C'est cette communauté qui va créer une grande adhésion populaire permettant de sauver, découvrir, partager et transmettre le patrimoine ».

Guillaume Poitrinal, président de la Fondation du patrimoine

Un Pass Patrimoine pour une année portes ouvertes



L'objectif de ce Pass est de faire vivre le patrimoine en démultipliant les visites et les usages et d'apporter aux sites partenaires des revenus complémentaires. La Fondation du patrimoine distribuera le Pass Patrimoine à travers son programme d'adhésion dès les Journées européennes du patrimoine 2026. Le Pass **donnera accès, dès 6,50 €/ mois pendant un an, à 500 sites patrimoniaux**, monuments, musées, châteaux, jardins,... dont déjà plus de 80 monuments historiques adhérents à la Demeure Historique pour ce lancement.

Les souscripteurs du Pass pourront ainsi accéder à des sites de renoms tels que le château de Versailles, le château de Chambord, le château de Fontainebleau, le château de Vaux-le-Vicomte ou le château de Chantilly. Seront également accessibles des sites **plus méconnus ou originaux** tels que la Maison d'Ernest Renan (Côtes-d'Armor), le château de Villandraut (Gironde), l'Écomusée Textile – Parc de Wesserling (Haut-Rhin), le château de Javarzay (Deux-Sèvres), l'Abbaye Saint-André de Valmagne (Hérault).

Les avantages du Pass Patrimoine ?

Le Pass Patrimoine s'adresse à tous les curieux du patrimoine :

- Des formules de Pass pour tous : solo, duo et famille (1 ou 2 adultes)
- Un abonnement sur 12 mois dès 6,50 € / mois vite rentabilisé.
- Un accès simplifié à des sites partout en France
- Plus de 500 sites, publics et privés, à découvrir pour des expériences culturelles uniques

À PROPOS DE LA DEMEURE HISTORIQUE

Créée en 1924 et reconnue d'utilité publique en 1965, la plus ancienne association française consacrée à la cause du patrimoine habité et vivant fête son centième anniversaire.

La Demeure Historique a été la première association française à proposer aux propriétaires-gestionnaires de monuments et de jardins historiques privés un accompagnement juridique et technique afin qu'ils puissent conserver, transmettre et animer un patrimoine unique contribuant à l'attractivité touristique de la France, à la dynamique des territoires, à la préservation et à la transmission de savoir-faire liés aux métiers du patrimoine.

L'association regroupe plus de 3 000 monuments : manoirs ou châteaux, abbayes ou prieurés, ateliers ou forges, hôtels particuliers, jardins ou demeures remarquables. [En savoir plus](#)

CONTACT :

Enola ALBERT, Responsable communication et partenariats
communication@demeure-historique.org - 06 58 17 96 52

À PROPOS DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique en 1997, la Fondation du patrimoine est devenue le premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine. La Fondation est une organisation privée fondée par 11 entreprises et une fédération professionnelle. Depuis son origine, la Fondation a su fédérer autour d'elle particuliers, entreprises, collectivités et bénévoles pour sauver, restaurer et transmettre plus de 46 487 projets à travers la France métropolitaine et d'outre-mer. [En savoir plus](#)

CONTACT :

Pierre-Antoine CHASSAGNE, Chargé de Relations Médias

pierre-antoine.chassagne@fondation-patrimoine.org - 06 37 84 67 26